

Du 5 Avril 2023



District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél.: 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 8

Email: district@savoie.fff.fr

Site: <http://savoie.fff.fr>



REMISE LABEL DE ENT FOOTBALL CHAUTAGNE

Le 23 mars 2023



Demande de médailles de District de Savoie

Les clubs qui souhaitent voir récompenser un adhérent de leur club (dirigeant/Dirigeante, joueur/joueuse, éducateur, arbitre) par l'obtention d'une médaille de District, sont priés de bien vouloir faire parvenir, **au Secrétariat du District de Savoie**, une demande, avant **le 30 avril 2023, délai de rigueur** (imprimé en annexe).

Conditions

Médaille d'Argent à partir de **5 ans** dans un club
Médaille d'Or à partir de **10 ans** dans un club *5 ans en chaque médaille.*

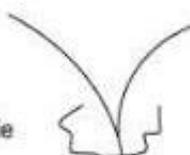
- Le nombre d'année en tant que joueur n'est pas prise en compte
- Une médaille par club, par année sportive
- Le club qui organise l'assemblée générale de District ou de Ligue peut demander plusieurs médailles (3) de Ligue et de District
- Le club qui fête un évènement particulier (anniversaire) peut également demander plusieurs médailles (3)

SOMMAIRE

• Comité Direction	p. 2 - 3	• Commission Technique	p. 21 à 23
• Secrétariat	p. 4	• Commission des Règlements	p. 24 - 25
• Trésorerie	p. 5	• Commission des Arbitres	p. 26 à 28
• Commission F.M.I	p. 6 - 7	• Commission Discipline	p. 29 - 30
• Commission Sportive Séniors/U20	p. 7 à 9	• Annexes	p. 31
• Commission des Jeunes	p. 10 à 14	<i>Rencontres, Amendes, Demande de médailles District 2023, Feuille de Match vierge</i>	
• Commission Futsal	p. 15		
• Commission des Coupes	p. 16 à 19		
• Commission Féminine	p. 20		



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

NOTE

ANS 2023 : La campagne de subvention ANS (ex CNDS) 2023 est ouverte. La date limite pour le dépôt des dossiers (instances et clubs) sur le compte asso est fixée pour cette saison au 30 avril 2023 (et non plus au 31 mai comme les saisons précédentes). Le district peut vous renseigner si nécessaire. Vous allez recevoir par mail le document de la FFF. Les thématiques aidées en priorité sont les suivantes : La diversification des pratiques ; Le développement de la pratique féminine ; Le développement du football loisir ; La structuration des clubs ; Le développement du Programme Éducatif Fédéral (PEF) ; La dynamisation de l'arbitrage amateur.

NOTE AUX CLUBS

Par évocation du CD et à la suite de l'accord écrit des 2 clubs, la rencontre de D3 B LA BATHIE – CAM 2 du 25 mars 2023, arrêtée avant son terme pour cause de pluie, voit son résultat (5-0) homologué.

RAPPEL AUX CLUBS

AS BARBERAZ - AS UGINE - AS NOVALAISIEUNE - FC BAUGES - US DOMESSIN - ENT F CHAUTAGNE - ENT VAL D'HYERES - ES TARENTEISE - FC LA ROCHETTE - FC ST BALDOPH - JS CHAMBERIENNE - FC BEAUFORTIN QUEIGE - US LA MOTTE SERVOLEX.

CARTE ESSENCE INTERMARCHÉ : utilisation des bons d'aide au déplacement avant le 30 juin 2023

Votre club a bénéficié de la part de la FFF, de bons d'aide au déplacement, sous la forme de cartes prépayées d'une valeur de 50 € chacune, qui vous ont été distribués par voie postale, accompagnés d'un courrier d'information, à l'adresse officielle du club en octobre dernier.

Sauf erreur de notre part, nous ne constatons qu'aucune de ces cartes n'a pour le moment été utilisée. Nous vous demandons donc de bien vouloir vous assurer qu'elles ont bien été réceptionnées par l'un de vos dirigeants. Nous vous rappelons que ces cartes sont valables jusqu'au 30 juin 2023, dernier délai, mais vous recommandons, pour un meilleur suivi de cette opération, de les utiliser le plus rapidement possible.



Par ailleurs, nous vous rappelons qu'un service clients est à votre disposition par email (operationfff@lacartecarburant.com) pour répondre à toutes vos questions (non-réception des cartes, problème dans l'utilisation des cartes, oubli du code confidentiel, ...).

INFORMATION

A compter de ce jour, tous les mails envoyés par les clubs devront avoir une signature nominative. Sans cela, ils ne seront pas pris en compte.

Toutes demandes de modifications de matchs devront être accompagnées du numéro de match, la catégorie et/ou la poule concernée.



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



SECRÉTARIAT

Réunion du lundi 03 Avril 2023

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 27 Mars au 03 Avril 2022

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

Mairie de Barberaz

Commission d'Appel des Règlements :

CŒUR DE SAVOIE

Commission Sportive :

US DOMESSIN (2) - CA ST JEAN DE MAURIENNE - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD - FC CHAMBOTTE (4) - JS CHAMBERIENNE (2) - FC BEAUFORTIN QUEIGE (2) - HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY - US CHARTREUSE GUIERS - CHAMBERY SPORT 73 - FC DE HAUTE TARENTEISE (3) - US GRAND MONT LA BATHIE (2) - MARTHOD SP – ET. S LE BOURGET DU LAC - ENT. S. DE TARENTEISE (4) - ENT. VAL D'HYERES - AS MONT JOVET BOZEL - AS BRISON ST INNOCENT - AS UGINE – FC NIVOLET - FC BAUGES - US LA MOTTE SERVOLEX (2) - AS DE BARBERAZ (2) - CA YENNOIS – FC PONT (2) - FC ST BALDOPH - GROUPEMENT DE JEUNES DE L'EPINE - FC BELLE ETOILE MERCURY - FUTSAL LAC ANNECY CLUB

Commission des Arbitres :

Christophe DUPAYS - Henri VINCENT (2) - Jason BOUCHER - FC LA ROCHETTE - FC HAUTE TARENTEISE - Jacky MESTACH - USC AIGUEBELLE - Benseghir OUSSAMA (2)

Commission des Coupes :

US LA MOTTE SERVOLEX - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD

Commission FAFA :

AIX FC - FOOTBALL USM

Courier :

FC BELLE ETOILE MERCURY - U.S. LA MOTTE SERVOLEX

Rapport :

US LA MOTTE SERVOLEX - UNION OLYMPIQUE ALBERTVILLE (2) - FC BELLE ETOILE MERCURY - Benseghir Oussama (2) - FC CHAMBOTTE

Commission des Terrains :

Michel CHEVALLIER - Alain MILLET - FC HAUTE TARENTEISE

Commission F.M.I. :

FC BELLE ETOILE MERCURY – Bileil CHAFAL

Commission de Délégation :

AS MONT JOVET BOZEL

Commission Label :

VIGNIEU Julien



TRÉSORERIE

Lundi 3 avril 2023

NOTE AUX CLUBS

Virement : GAPS 125.85€

AS BRISON ST INNOCENT et FC ST BALDOPH **sont amendés 50 €** en rapport avec les règlements du District de Savoie de Football. Cette amende s'ajoute à leurs dettes.

Si le règlement de cette dette n'est pas régularisé **avant le 7 avril 2023**, nous poursuivrons la procédure avec retrait de point au championnat de l'équipe supérieur.

koesio
CONNESSION MAXIMALE

Vous accompagne dans
votre transformation
numérique

Retrouvez-nous dans notre
agence de **Scarbesol**
04 79 69 87 60

koesio.com

- Impression
- Gestion & status
- Sécurité
- Informatique
- Gestion Documentaire
- Communication



COMMISSION F.M.I

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76

Mail : savoiefmi@outlook.fr

Lundi 3 avril 2023

RAPPEL IMPORTANT EN CAS DE PROBLEME

Utilisation de la procédure d'effacement données et cache

Si vous rencontrez des problèmes d'utilisation de l'application FMI sur la tablette, nous vous invitons à utiliser la procédure d'effacement des données ci-jointe

<https://savoie.fff.fr/simple/f-m-i-effacement-des-donnees/>

Cela pourrait régler votre problème

Si le problème persiste, comme indiqué de nombreuses fois, contactez-nous pour vous aider à régler le problème

FMI procédure pour match non joué

Toute rencontre inscrite sur la tablette doit être validée.
En cas de match non joué, utiliser la procédure disponible sur le site.

<https://savoie.fff.fr/simple/fmi-procedure-match-non-joue/>

FMI : utilisation

Nous rappelons que **vous DEVEZ** nous contacter pour tout problème rencontré pour la gestion de la FMI avant, pendant et après le match.

Pour les ententes pensez à vérifier vos effectifs dès la disponibilité des matchs

N'attendez pas le dernier moment pour vérifier que tout va bien (tablettes non chargées, manque des joueurs, absence de match proposé,)

Et que vous devez remplir la feuille d'anomalie FMI en cas de problème rencontré lors de l'utilisation de la FMI qui empêcherait son utilisation.



FMI : documentation

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI **avec en particulier procédure pour absence de l'arbitre**

Et sur internet dans assistance FMI (adresse [HTTPS ://fmi.fff.fr/assistance/](https://fmi.fff.fr/assistance/)) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes

COMMISSION SPORTIVE

Président : Christophe VALENTINO

Réunion du 3 Avril 2023

Présents : MRS. HANS, GACHET, MICALEFF

Excusé : MR VALENTINO

SENIORS

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Adjoint : Sauveur MICCALEF

COURRIERS RECUS

RECU FEUILLE DE MATCH PAPIER :

Match D3

- NIVOLET 2 / CHAMBOTTE 3,
- MERCURY 2 / VILLARGON 2,
- DRUMETTAZ MOUXY / AIGUEBELLE

VISITE DU DELEGUE DE SECTEUR : Mr CHEVALLIER POUR LE TERRAIN DE LA BATHIE « merci »

COURRIERS PAR MAIL :

USC AIGUEBELLE : Vous jouerez vos matchs le dimanche **SAUF LES 23 AVRIL ET 07 MAI SE JOUERONT LE SAMEDI à 20H**

LE BOURGET : LU et NOTE, la commission vous remercie pour votre effort.

FC PONT : LU ET NOTE

CA YENNE : LU ET NOTE

RECU RAPPORT DE Mr Bilel CHAFAI.



CHAMPIONNAT

Matches en retard non joués le 12/03 : Ces matchs se joueront le 09/04/23

Match N° 24782264 GRIGNON 1 / MODANE 1 LE 09/04 A 15 H 00 Pas accord de MODANE le lundi 03/04/2023

Match N° 24782391 BOURGET du LAC / NOVALAISE 1 LE 09/04 A 15 H 00

MATCHS en retard non joué le 19/03

Match N° 24782531 : BOZEL / LA RAVOIRE 2 se jouera le 08/04/23 à 20 H 00

Match N° 24782532 : CAM 2 / LA ROCHETTE LE 09/04 A 15 H 00

MATCHS en retard non joué le 26/03

Match N° 25645915 : AS MONTAGNY / ES TARENTEISE 3 LE 09/04 A 15 H 00

Match N° 24856153 : HTE TARENTEISE 2 / UO ALBERTVILLE 3 se jouera le 08/04/23 à 19 H 00 A AIME

Match N° 24856154 : FC BAUGES / UGINE 2 LE 09/04 A 15 H 00

MATCHS en retard non joué le 02/04

MATCH N° 24782546 BOZEL / LA BATHIE LE LUNDI 10 AVRIL A 15 H 00

HOMOLOGATIONS

FORFAIT :

D5 Match N°25645914 du 26/03/2023 : HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY / DRUMETTAZ MOUXY 3

Premier forfait de DRUMETTAZ 3 (175 € au district)

Résultat : HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 3 POINTS 3 BUTS / DRUMETTAZ MOUXY 3 0 POINT 0 BUT

Par évocation du comité directeur et à la suite de l'accord écrit des deux clubs, la commission homologue

Le match de D3 B LA BATHIE - CAM 2 du 25 mars, arrêté avant son terme pour cause de pluie.

LA BATHIE 3 POINTS 5 BUTS / CAM 2 0 POINT 0 BUT

NOTE AUX CLUBS

HAUT FOOTBALL CLUB CHY : Veuillez nous faire une feuille de match papier avec les noms
Et les numéros de licence des joueurs ayant participé au match du 01 avril contre FC PONT.

FC PONT : Veuillez nous faire une feuille de match papier avec les noms
Et les numéros de licence des joueurs ayant participé au match du 01 avril contre LE HAUT FOOTBALL
CLUB CHAMBERY.

CECI POUR LE 10 AVRIL dernier délai avant amende voir match perdu aux deux équipes.



RAPPEL : Vous pouvez télécharger une feuille de match papier sur le site du district, Prendre onglet « pratique » puis « documents à télécharger » et cliqué sur feuille de match et annexe. **Il est rappelé que en cas de défaillance de la FMI il faut OBLIGATOIREMENT FAIRE UNE FEUILLE DE MATCH et surtout avoir un listing des joueurs**

Vous pouvez télécharger FOOT COMPAGNON SUR VOS TELEPHONES

Une feuille papier est mis en annexe

RAPPEL REGLEMENT SPORTIF DU DISTRICT

Article 23 Diminution de Points

Dans les championnats « Juniors » et Seniors une diminution de 1 point dans le championnat de la saison en cours sera appliquée à l'équipe, joueurs et dirigeants, ayant eu au cours de ce championnat 5 exclusions du terrain.

Une diminution supplémentaire de 1 point sera infligée pour toute nouvelle exclusion au cours de la même saison.

Dans les championnats « Minimes », « Cadets » la diminution sera de 2 points pour la cinquième expulsion au cours de la saison et de 1 point supplémentaire pour toute nouvelle expulsion.

Seuls les dirigeants sanctionnés d'une suspension ferme seront concernés.

COSEEC France
Sols et Equipements Sportifs

17 Impasse de la pierre à feu
P.A.E. Les Grandes Vignes
74330 LA BALME DE SILLINGY
Tél : 04 50 68 84 28



COMMISSION DES JEUNES

Président : Christophe VALENTINO

Réunion du 3 Avril 2023

Présents : Mrs. HUNSTEDT, SOARES, DIETZ, VALENTINO, FONTAINE, Mme LECHALARD

Excusé : VALENTINO,

U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Déclaration ententes :

CUINES - AIGUEBELLE - ST REMY ENTENTE BASSE MAURIENNE gérée par AIGUEBELLE

AS HAUTE COMBE - ALBERTVILLE gérée par AS HAUTE COMBE

FCV - FCST entente gérée par VILLARGONDRAN stade de **ST JULIEN**

CA MAURIENNE tous les matchs se joueront stade **GAVARINI** à ST JEAN

IMPORTANT

TOUS les matchs sont programmés à 15H00 et ne peuvent être reportés que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB

Note aux Clubs :

RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IMPORTANT RAPPEL

RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

POUR RAPPEL :

Les matchs suivants non joués les 11 et 18 MARS se joueront le **15 AVRIL à 15H00**

BARBERAZ- UGINE annulé forfait général de BARBERAZ

ENT VILLANGONDRAN-ST JULIEN- JS CHAMBERIENNE 2

FCH TARENTOISE- LA MOTTE

ES TARENTOISE- BOZEL



FORFAIT GENERAL DU CLUB DE BARBERAZ EN U17 AMENDE 85 €

Match : AIX - GAPS se jouera le 8 avril à 16H30

Match : DOMESSIN - MERCURY se jouera le 8 avril à 15H00

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Courriers Clubs reçus : Terrain impraticable, vu par le délégué de secteur

- FC HAUTE TARENTEISE / E.S. TARENTEISE : BOZEL A.S.
- FC NIVOLET : Match non joué (Problème accès terrain).
- US CHARTREUSE GUIERS D.3.B. déclare un forfait match du 02/04/2023.
- FC CHAMBOTTE reçue feuille de match D.2. du 02/04/2023.

MATCH NON-JOUE REMIS AU 16 avril 2023 :

D1 Journée 03 du 02/04

- Match N°25696751 : FC NIVOLET 2 / AIX FC 2
- Match N°25696753 : FC HAUTE TARENTEISE 1 / UO ALBERTVILLE 1

D3 A Journée 02 du 26/03

- Match N° 25697080 : GAPS 2 / UO ALBERTVILLE 2
- Match N° 25697081 : AS UGINE 1 / ES TARENTEISE 2
- Match N° 25697084 : BAUGES FC 1 / GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE 2

D3.A. Journée 03 du 02/04

- Match N° 25697087 : FC HAUTE TARENTEISE 2 / ENT S DRUMETTAZ MOUXY 2

D.3.B. Journée 02 du 26/03

- Match N° 25697133 ENT CHAUTAGNE CULOZ 1 / US LA MOTTE SERVOLEX 2

D3 B Journée 03 du 02/04

- Match N° 25697136 AS MONT JOVEL BOZEL / ENT.BASSE MAURIENNE 2

LA COMMISSION DEMANDE :

Pour le mardi 11/04/2023 D1 journée 03

- Match N°. 25696749 : ENT BASSE MAURIENNE 1 / US CHARTREUSE GUIERS 1
- La feuille de match papier, le rapport absence FMI.

U/15 A 8.

- Reçu du plateau AS BARBERAZ annulé terrain impraticable Journée du 02/04.
- Reçu feuille plateau FC MERCURY du 26/03.
- Reçu feuille plateau GROUPEMENT JEUNES EPINE



INFOS CLUBS :

Les clubs peuvent pendant les vacances anticiper les matchs à leur convenance avec accord des deux Clubs via Foot 2000. Pour programmer la F.M.I.

U13 Hugues DIETZ : 06 84 83 88 21

Courriers :

Infos Clubs : Terrain impraticable

FC HAUTE TARENTEISE :

En raison du terrain impraticable, du stade JEAN - CLAUDE ROCCA à AIME LA PLAGNE, le match n° 25674749 est reporté

ES TARENTEISE :

Le terrain d'AIGUEBLANCHE étant impraticable les matchs contre BELLEY CS 2 et MERCURY FC 2 sont reportés

GROUPEMENT JEUNES DE L'EPINE :

Le terrain de VIMINES étant impraticable, les matchs de D2 et D3 – Poule A contre AS BARBERAZ sont reportés

ES LE BOURGET DU LAC :

En raison du terrain impraticable du BOURGET DU LAC, les matchs se joueront au stade EMILE ALLAIS de l'Université de Technolac (synthétique)

CHAMBERY SPORT 73 :

Reçu les informations concernant le référent U13

Infos Clubs : Programme des matchs

AS BARBERAZ : (le 29 avril 2023)

Matchs D2 et D3 - Poule A

Les matchs :

- AS BARBERAZ 1 contre JS CHAMBERY 1
- AS BARBERAZ 2 contre JS CHAMBERY 2

Se joueront au stade de BARBERAZ à 13H

Observation au club d'AIX FC

Veuillez nous donner des explications sur votre forfait à DOMESSIN, dans la mesure où vous aviez demandé d'avancer le match à 12h30



U11 Fabien FONTAINE : 06 32 60 14 18

A TOUS LES CLUBS :

La commission rappelle que vous devez :

- prévenir **au plus tôt** le club recevant et le district de votre absence lors d'un plateau.
- venir sur chaque plateau avec votre feuille d'effectif et la remettre au club accueil.

U9 Hernani SOARES : 06 22 26 47 52

(Article 5 des R.G. de la ligue)

Note aux Clubs

Il est obligatoire de communiquer par mail, en vous servant de la messagerie officielle xxxxxx@laurafoot.org du club. Les mails personnels ne sont pas pris en compte car de nombreuses correspondances ne précisent pas le nom du club.

Les clubs « en déplacement » sont dans l'obligation de prévenir le club « recevant » en cas d'absence d'une ou plusieurs équipes pour la bonne organisation du plateau.

Je rappelle qu'il est primordial de prévenir le référent du club accueil, quand vous avez des problèmes d'effectifs...

Retour des documents dans le temps.

Chaque club doit se présenter le jour des plateaux avec une feuille d'effectif, correctement et lisiblement renseignée. Les feuilles des plateaux doivent être entièrement remplies.

Le listing des équipes doit être donné au club recevant le jour du plateau.

Note aux clubs -Terrains

Les clubs ayant plusieurs terrains doivent OBLIGATOIREMENT faire parvenir à la Commission, leur planning pour le lundi précédent leur plateau avant 18H00 pour programmation.

Courriers

CHAMBERY SPORTS 73 : Lu et note pour le référent U9

FC BEAUFORTIN QUEIGE : Lu et note

AS BRISON ST INNOCENT : Lu et note annulations plateau

USGM LA BATHIE : Lu et note la commission des jeunes vous donne accord pour reprogramme le plateau au 8 avril 2023



U6/U7 Édouard FROGER : 06 10 56 18 18

○ **REUNIONS DE SECTEUR :**

30 clubs représentés sur 42

Secteur Ouest : 19/24

Absents excusés (CS BELLEY, US LA RAVOIRE, CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL)

Absents non excusés (FC BAUGES, CHAMBERY SPORTS 73)

Secteur Est : 11/18

Absents excusés (AS BOZEL, MONTMELIAN AF, FC VILLARGONDRAN/ST JULIEN)

Absents non excusés (ES TARENTEISE, MARTHOD SPORT, ST PIERRE SPORT FOOTBALL, USGM LA BÂTHIE)

Merci à tous les clubs présents pour leur implication et leur dynamisme lors des réunions de secteur.

Merci au club de l'AS HTE COMBE DE SAVOIE, pour l'organisation et l'accueil de la réunion « SECTEUR EST », du mardi 14 mars.

○ **INFORMATION :**

Le club de l'USGM LA BÂTHIE désengage son équipe U6 (pas d'équipe U6 – 2 équipes U7)

○ **CALENDRIER :**

- Samedi 01 avril : Journée 02 pour les U6/U7 : PLATEAU TRADITIONNEL (4 rencontres + 1 jeu d'éveil)
- [Samedi 08 avril : Vacances scolaires](#)
- Samedi 29 avril : Journée 03 – FESTIFOOT U7
- Samedi 06 mai : Journée 03 - U6 - PLATEAU TRADITIONNEL
- Samedi 13 mai : Journée 04 pour les U6/U7 : PLATEAU TRADITIONNEL
- Samedi 29 mai : Journée optionnelle pour les U6/U7 (sur inscriptions)
- Samedi 03 juin : Journée 05 - U7 – PLATEAU TRADITIONNEL

○ **JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS 2023 :**

Samedi 10 juin : Pratique à 4 vs 4 pour les 2 catégories (U6/U7), à LAISSAUD :

2 créneaux de pratique sur inscriptions (formulaire Google Forms à remplir au mois de mai)

- Le matin : 10H00 – 12H30
- L'après-midi : 14H30 – 17H00





COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du 05 avril 2023

Championnat Futsal seniors Savoie/ Haute Savoie Pays de Gex

RAPPEL :

Toutes les correspondances doivent être adressées sur la boîte mail du District de Savoie.

Les changements de dates de rencontres sont autorisés en utilisant exclusivement Footclub (5 jours avant la date de la rencontre avec l'accord également sur Footclub de l'adversaire) sauf cas de force majeure.

L'utilisation de la FMI est obligatoire, si problème, envoi d'un rapport circonstancié le jour même. Vous avez la possibilité de joindre les référents FMI du district pour conseils.

Lors de la réunion de pré saison, la totalité des clubs étaient pour une gestion réglementée de notre championnat. Ne tombons pas dans de nouvelles dérives.

Divers

A FLAC 2

Voilà plusieurs semaines que la commission demande une nouvelle date pour la rencontre initialement prévue le 3 décembre 2022. FLAC 2 contre CBF 74 2

Vous avez jusqu'au lundi 27 Mars 2023 18 H00 pour faire une proposition qui vous arrange, passé cette date, elle sera imposée avec les désagréments que cela entraînera pour les deux clubs.

A ce jour, aucune réponse aux questions posées au club de FLAC.

A CBF 74 2

Pas de nouvelle de la rencontre du 7 Mars 2023, CBF 74 2 contre FLAC 2.

Pas de FMI, pas de rapport sur l'absence de FMI, pas de feuille de match papier, pas de mail pour informer la commission. 15 jours se sont écoulés, rien.

Demande d'explications par mail sur cette rencontre avant le lundi 27 mars 2023 18H00.

La rencontre FLAC 2 contre CBF 74 2 est programmée le SAMEDI 15 AVRIL 2023 A 14H30 au gymnase des SOEURS BLANCHES à ANNECY, décision de la commission.

Rappel : Si pour un motif quelconque, la FMI n'est pas faite et donc remplacée par une feuille papier, un rapport doit être réalisé et envoyé au district sur les causes.

Feuille de match FLAC 2 contre US CHARTREUSE GUIERS reçue.

Feuille de match CBF 74 2 contre FLAC 2 reçue.



COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Réunion du 3 Avril 2023

Présents : Jérôme SPADA, Maurice BILLAUD,
Excusée : Ghislaine RAYNAL,

ORGANISATION DES FINALES 2022 - 2023

Le comité directeur lors de sa réunion du 12 décembre 2022 a décidé d'attribuer
L'organisation des finales des coupes de Savoie aux clubs suivants :

Jeudi 18 mai 2023 pour les coupes U13 PIGNIER- SERALINI et U11 Crédit Agricole
FC HAUTE TARENTOISE

Samedi 10 juin 2023 pour les coupes U15 à 8, U15 et U17
US CHARTREUSE GUIERS

Les finales sénières féminines et masculines auront lieu le samedi 03 juin 2023 chez le vainqueur du championnat de
Division 1 de la saison dernière à savoir :
LA MOTTE-SERVOLEX

Chaque club organisateur recevra quelques jours avant la finale un mail comprenant le cahier des charges.

INFORMATION CLUB

Festival U11 Crédit Agricole plateau non joué

Le plateau ci-dessous prévu le samedi 11 mars au FC HAUTE TARENTOISE est reprogrammé au :
Samedi 8 avril 2023 à 10h00

AU FCHT

Plateau N° 2

US LA MOTTE SERVOLEX 1

MONTMELIAN 1

LAISSAUD 1

CS BELLEY 1

FCHT 1

Le prochain tour aura lieu le samedi 22 avril 2023
Le tirage sera effectué le lundi 17 avril 2023



Modification de la date du 1^{er} tour de la Coupes U13 SERALINI

Les deux plateaux de La BATHIE et de MARTHOD initialement prévu le samedi 8 avril 2023 sont déplacés au :
Samedi 22 avril 2023 à 14h00

A LA BATHIE

Plateau N° 1
LE BOURGET
ST MICHEL
DOMESSIN
JS CHAMBERY
UGINE/LA BATHIE

A MARTHOD

Plateau N° 2
ST BALDOPH
MARTHOD
VILLARGONDRAN
SUD LAC

Match en retard Coupe U15 PILLET

Samedi 8 avril 2023 à 15h30

ENT CHAUTAGNE - CULOZ 1 vs CHARTREUSE GUIERS 1

Lundi 10 avril 2023 à 10h00

HAUTE TARENTEISE 1 vs ES TARENTEISE 1

Pour les 3 informations ci-dessus

En cas de terrain impraticable merci de trouver un terrain de repli

COUPE de SAVOIE

COUPE CORTADE

1/4 de finale le Dimanche 9 avril 2023 à 15h00

Le tirage a été effectué par Daniel BARTHOLOME membre de la commission de discipline

COGNIN 1	vs	CHY PORT CX RGE 1
US PONTOISE 1	vs	FC LAISSAUD 1
FC CHAMBOTTE 2	vs	VAL D'HYERES 1
LA RAVOIRE US 1	vs	CHARTR GUIERS US 1

COUPE RAFFIN

1/2 finale le jeudi 18 Mai 2023 à 15h00

Le tirage a été effectué par Christelle LEVASSEUR secrétaire du district

MONTMELIAN 2	vs	FC BELLE ETOILE MERCURY 2
COGNIN 2	vs	US PONTOISE 2



Foot SAVOIE



PV N°619 DU 5 AVRIL 2023

COUPE TROPHEE 73

Le tirage des 1/2 finale sera effectué le Lundi 24 avril 2023

Les rencontres se disputeront le Jeudi 18 mai 2023 à 10h00

COUPE U17 TRONCY

Le tirage des 1/2 finale sera effectué le Lundi 24 avril 2023

Les rencontres se disputeront le Jeudi 18 mai 2023 à 15h00

COUPE U15 PILLET

(Voir Onglet Information Club)

U13 PIGNIER

2^{ème} tour le samedi 8 avril 2023 à 14h00

16 équipes engagées ,2 qualifiées par plateau

Le tirage a été effectué par Maurice BILLAUD président de la commission en appel disciplinaire

A AIX

Plateau N° 1

LA RAVOIRE

NIVOLET

FCHT

AIX FC

A CHAMBOTTE

Plateau N° 2

LA ROCHETTE

CHAMBOTTE

ENT BASSE MAURIENNE

MERCURY

AU GAPS

Plateau N° 3

CHAMBERY SAVOIE FOOT

HTE COMBE

YENNE

GAPS

A MODANE

Plateau N° 4

LA MOTTE SERVOLEX

MODANE

CHAUTAGNE

LA SAVOYARE

U13 SERALINI

(Voir Onglet Information Club)

En cas de terrain impraticable merci de trouver un terrain de repli



FESTIVALS de SAVOIE

FINALE U13 PITCH FEMININE -MASCULINE

La commission des Coupes félicite le Club du **GAPS** pour leurs qualifications à la phase régionale U13 Pitch Féminine/Masculin à Feurs (42) le 6 Mai 2023.

Remercie l'ensemble du club d'Albertville, les membres de la commission des Coupes, la CDA ainsi que les techniciens pour la parfaite organisation de cette journée.

U11 CREDIT AGRICOLE **(Voir Onglet Information Club)**

INFORMATION IMPORTANTE A RETENIR

Pour des raisons d'organisation merci aux clubs recevant les plateaux de bien vouloir envoyer une photo par SMS du classement finale au Président des Coupes.

Merci d'avance pour votre compréhension





COMMISSION FÉMININE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

05 avril 2023

Championnat

sont inscrits :

ST REMY
CŒUR DE SAVOIE
CHARTREUSE GUIERS
ENT PORTCR/LE BOURGET
HAUTE TARENTEISE 2
LA ROCHETTE
CHAUTAGNE
AIGUEBELLE
AIX
ENT GFVD 2
MONTMELIAN

Ententes

GFVD 2 LA BOURBRE/PONT DE BEAUVOISIN/NOVALAISE
ENT PORTUGAIS CHAMBERY CROIX ROUGE ET LE BOURGET DU LAC

Rencontres

Rencontre N° 24964289 CHAUTAGNE EF contre FC HT2 est programmée le dimanche 9 avril 2023 à 10H00

Rencontre N° 24964295 CHAUTAGNE EF contre FC LA ROCHETTE est programmée le jeudi 18 MAI 2023 à 10H00



COMMISSION TECHNIQUE

5 avril 2023

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 – julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Note aux clubs

En raison de difficultés sur la plateforme d'inscription en ligne, nous vous demandons de bien vouloir vérifier si votre inscription réalisée sur cette dernière a bien été prise en compte et figure sur les listes suivantes.

Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2022-2023. ATTENTION la procédure d'inscription a changé.

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin. district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITE AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une **LICENCE DIRIGEANT** un certificat médical pour **LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE** est **OBLIGATOIRE**, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.
Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



Formations 2022 - 2023

- Formation Module U9 Spécifique mineur fille - limitée à 16 personnes

Dates : mardi 11 et mercredi 12 avril 2023 - Sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 160 €

Inscriptions reçues : 12

DOUSSOT DEMIRCI Maëlys (ES TARENDAISE)

Clara THIEBAUT - Lucie PIFFETEAU (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Mailie DJAROUDI - Kyra LASCAUD CHETTIBI (AIX FC)

Lola GRAS - Anaëlle DIALLO - Jade VIGNIER (USC AIGUEBELLE)

Lauryne CABOT TARAVEL - Sidra BELAROUCI (CA MAURIENNE)

Soumaya DEXPOSITO - Siheme ZAKRI (UO ALBERTVILLE)

- Formation Module U9 Spécifique mineur garçon - limitée à 16 personnes

Dates : mardi 18 et mercredi 19 avril 2023 - avec hébergement

Lieu : à ST HELENE SUR ISERE

Coût : 160 €

Inscriptions reçues : 16

Evan LEBRETON POTHIN (AS BARBERAZ)

Romain EYNARD - Adam BELMAL - Mehdi BELMAL - ERFIDAN Huseyin Arda (ES TARENDAISE)

Abdoulaye DIABY (JS CHAMBERIENNE)

Lukas CHARPENTIER – Raphaël MOYSSET (FC NIVOLET)

Tom BELINGHERI (US LA MOTTE SERVOLEX)

Nael HAOUALI - Rafael VICENTE BRAZAO – Kais CALLETTI (CA MAURIENNE)

Alex LEBECQ (AS HTE COMBE DE SAVOIE)

Benjamin JACQUY (AS LA BRIDOIRE)

Emir Efe AYDOGAN (UO ALBERTVILLE)

Enzo BONVIN (MERCURY)

Certifications 2022 - 2023

- Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 6 avril 2023 en soirée

Lieu : à LA MOTTE SERVOLEX

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 3

Vincent LEGARLANTEZECK (FC LA ROCHETTE)

Ludovic JOURNET (FC NIVOLET)

Candidats non prioritaires car hors département

Bijou NKOSO (FC ÉCHIROLLES)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 14 mars 2023



- Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 4 mai 2023 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 4

Chahin BOUFAMA (US LA RAVOIRE)

Raphaël MUKENDI FAYEL (JS CHAMBÉRIENNE)

Candidats non prioritaires car hors département

Erwin ANDRADE CORTEZ (AS GENEVOIS 74)

- Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 11 mai 2023 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 5

Mahmoud MATMATI (JS CHAMBÉRIENNE)

Benoit MIELLET (USC AIGUEBELLE)

Théo LOCATELLI (US CHARTREUSE GUIERS)

Candidats non prioritaires car hors département

Frank SABLONE (AS GENEVOIS 74)

Lucas ASSORIN (ES MANIVAL)

- Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 13 juin 2023 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 3

Johan GUIGUET DORON (AS UGINE)

Stéphane GRENCI (JS CHAMBÉRIENNE)

Julien HAFSAOUI (FC ST MICHEL SP)

- Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 15 juin 2023 en soirée

Lieu : CHAMBÉRY - District de Savoie

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 2

Edouard LOSSERAND (JS CHAMBÉRIENNE)

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)



COMMISSION DES REGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 3 avril 2023

Présents : MM. René SAILE, Patrick JANET

Excusé : JM Guichard

Réserves d'avant match

Dossier N° 24,

Match 24782140 FC CHAMBOTTE 2- MONTMELIAN A SENIORS D1 du 26/03/2023.

Réclamation d'après match

Dossier N° 25,

Match 24782539 US LA BATHIE - CA MAURIENNE 2 SENIORS D3 du 26/03/2023.

Décisions

Dossier N° 20,

Match 25259638 AS THONON – LA ROCHETTE 2 FUTSAL SENIORS du 12/03/2023

La commission malgré 2 relances n'ayant pas eu de retour de votre club (AS THONON) classe l'affaire.

Dossier N° 21,

Match 25742856 FC NIVOLET 2 – CHAMBERY SAVOIE FOOT 2 Coupe U17 du 11/03/2023

Réclamation du club du FC NIVOLET concernant la participation d'au moins 1 joueur susceptible d'avoir effectué 5 matchs ou plus en championnat de ligue.

Considérant que les joueurs U17 et U18 font partie de la même catégorie d'âge.

Considérant que l'équipe U18 ligue est l'équipe 1, l'équipe U17 district est bien l'équipe 2.

Après vérification des feuilles de matchs des équipes ligue du CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL, le joueur concerné, a participé à plus de 5 matchs en équipe U15 ligue.

Par conséquent l'équipe 2 du CHAMBERY SAVOIE FOOT 2 est en infraction avec l'article 3 des règlements sportifs « COUPE JEUNE ».



Par ces motifs, la Commission des Règlements

- Décide match perdu par pénalité pour CHAMBERY SAVOIE FOOT 2,
- Qualifie l'équipe du FC NIVOLET 2 pour le tour suivant,
- Remboursement des frais d'appui par CHAMBERY SAVOIE FOOT,
- Transmet à la Commission compétente pour homologation.

Dossier N° 24,

Match 24782140 FC CHAMBOTTE 2- MONTMELIAN A SENIORS D1 du 26/03/2023.

Réclamation du club de MONTMELIAN A concernant le nombre d'équipier premier participant à la rencontre.

Après vérification des feuilles de match de l'équipe première, l'équipe 2 du FC CHAMBOTTE est en conformité avec l'article 7-2-1 des règlements sportifs du district.

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- Rejette la réclamation comme non fondée
- Confirme le résultat du match :
FC CHAMBOTTE 1 pt but : 0
MONTMELIAN A 1 pt but : 0
- Transmet à la Commission compétente pour homologation.

Dossier N° 25,

Match 24782539 US LA BATHIE - CA MAURIENNE 2 SENIORS D3 du 26/03/2023.

Réclamation du club de l'US LA BATHIE concernant la participation de 2 joueurs susceptibles d'être suspendu pour cette rencontre.

Attendu que les joueurs concernés ont été sanctionnés d'un match de suspension avec effet le 11 décembre 2022, Attendu que les 2 joueurs ont purgé leur suspension en ne participant pas au match MONTMÉLIAN A 2 / CA MAURIENNE 2 du 12 mars 2023.

Les 2 joueurs n'étaient plus en état de suspension le jour de la rencontre en rubrique.

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- Rejette la réclamation comme non fondée,
- Confirme le résultat du match :
US LA BATHIE 3 pts buts : 5
CA MAURIENNE 0 pt but : 0
- Transmet à la Commission compétente pour homologation.

Courrier

Courrier de l'US LA BATHIE en date du 28/03/2023.

En réponse à votre mail, les réserves confirmées ne peuvent être retirées par le club les ayant déposées : article 186 Alinéa 4 des règlements sportifs de la FFF.



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX : 06 75 93 17 52

Vice – Président : Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du 3 avril 2023

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Emmanuel BONTRON, Jacky MESTACH, Christophe DUPAYS,

Excusé : Mr Luc ALIX

Gestion des désignations Jeunes et Seniors :

Contact téléphonique

M. Daniel DESMARIEUX (06 75 93 17 52)

M. Alphonse LOMBARD (06 12 59 37 49)

COURRIERS RECUS

- Club de MERCURY, Rapport sur fait de match du samedi 25/03/23 UO ALBERTVILLE - MERCURY
- Club de UO ALBERTVILLE sur fait de match du samedi 25/03/23 UO ALBERTVILLE - MERCURY
- Mail du club de FC CHAMBOTTE en U17, Match du 20/05/23
- Mail/Courrier du club de l'US LA MOTTE SERVOLEX, match du 25 mars en U17
- Rapport sur fait de match de M. Oussama BENSEGHIR (BRISONT ST INNOCENT) du 02 avril 2023
- M. Benjamin SOARES, demande de renseignements sur futur formation Initiale d'Arbitrage
- M. Ernest PICQUE (indépendant), rapport FMI sur match du 2/03/23 D1, COGNIN - CHAMBERY PORTUGAIS CROIX ROUGE
- M. Nassim OUALI (District de PROVENCE), demande d'intégration au sein du district de SAVOIE

ACCOMPAGNEMENT – CONTROLE ARBITRE

- M. Daniel DESMARIEUX accompagnement de M. Habib NEFFATI (FC LAISSAUD) du 02/04/23
- M. Daniel DESMARIEUX accompagnement de M. Evan BONTRON (FC CHAMBOTTE) du 29/03/23
- M. Evan BONTRON (FC CHAMBOTTE), arbitre du match de sélection U14 à ST LAURENT DU PONT
- M. Emmanuel BONTRON accompagnement de M. Habib NEFFATI (FC LAISSAUD), du 02/04/23
- M. Alphonse LOMBARD contrôle de M. Chérif GUENTRAH (AS LA BRIDOIRE), du 29/03/23
- M. Alphonse LOMBARD accompagnement de M. Clément CURNIER (US LA MOTTE SERVOLEX) du 2/03/23
- M. Jacky MESTACH contrôle de M. Abdessamad AIT KHOUYA (ST BALDOPH) du 02/04/23
- M. Christophe DUPAYS accompagnement de M. Nils ROUX GARCIA (JS CHAMBERY) du 19/03/23
- M. Henri VNCENT accompagnement de Melle Rabah CHAKIR (ES TARENTEISE) du 30/03/23
- M. Henri VINCENT accompagnement de M. Cyril TISSOT (FC LAISSAUD) du 19/03/23



FAUTE TECHNIQUE

RESERVE DEPOSEE PAR le club US LA RAVOIRE,
Compétition D2
Match N° 24782265 du 29 mars 2023 : FC SUD LAC 1 contre US LA RAVOIRE 1
POUR FAUTE TECHNIQUE D'ARBITRAGE
Résultat du match : 0 - 0

La commission :

Après étude des pièces au dossier,

Jugeant sur la forme, dit la réserve irrecevable (non-conforme à l'Article 146 R. G de la FFF) la réserve formulée par le capitaine réclamant aurait dû être posée à l'arrêt du jeu qui est la conséquence de la décision contestée si elle concerne un fait sur lequel l'arbitre est intervenu.

Jugeant sur le fond, dit la réserve irrecevable, attendu que l'arbitre a appliqué un règlement conforme à la réglementation de la compétition en vigueur.

Par ces motifs

Ne reconnaît pas la faute technique d'arbitrage

Transmet le dossier à la commission compétente pour validation du résultat de la rencontre

CONVOCATION ARBITRE

M. Moujib TERA (LA RAVOIRE) sera reçu par la Commission des Arbitres du District de Football de SAVOIE.
Le lundi 17 avril 2023 à 19h30, au District de football de SAVOIE
Motif : Affaire le concernant
M. Le Président du club est cordialement convoqué sur ce dossier.

NOTE AUX CLUBS et EDUCATEURS – CLASSES FOOTBALL



La commission des Arbitres est votre disposition pour organiser des modules d'information
Où
Une formation totale d'Arbitrage.
Afin de planifier des jours de formation, merci de contacter :

M. Daniel DESMARIEUX (Président de la Commission d'Arbitrage de SAVOIE)

Tél : **06 75 93 17 52**

Courriel : daniel.desmarieux@free.fr

Où

Le District de Football de SAVOIE

Par courriel : **DISTRICT@SAVOIE.FFF.FR**



NOTE AUX CLUBS ET RESPONSABLES D'EQUIPES



La commission des Arbitres est votre disposition pour l'organisation de module d'information sur l'Arbitrage.
Que ce soit sur les catégories Jeunes (U 13 et plus) ou sur la catégorie SENIORS
Afin de planifier des jours de formation ou d'information, merci de contacter :

M. Daniel DESMARIEUX (Président de la Commission d'Arbitrage de SAVOIE)

Tél : 06 75 93 17 52

Courriel : daniel.desmarieux@free.fr

Où

Au District de Football de SAVOIE

Par courriel : DISTRICT@SAVOIE.FFF.FR





COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 3 Avril 2023

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET - Magalie JULLIARD

Présents non élus : Daniel BARTHOLOME - Pierrette CATANIA - Mario LAURENCIN - Sophie LEFEVRE - Francis MOREL BIRON

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

IMPORTANT

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club.

Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

INFORMATIONS

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.



Extraction des sanctions suspensions fermes - Commission Discipline du 3 Avril 2023

Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
03/04/2023	D4	Joueur	A.S. BRISON ST INNOCENT	26/03/2023	Auto suffisant	27/03/2023
03/04/2023	D1	Joueur	A.S. D'UGINE	26/03/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	10/04/2023
03/04/2023	MINIMES U15 D3 PRINT	Joueur	A.S. DE BARBERAZ	26/03/2023	Auto suffisant	27/03/2023
03/04/2023	D1	Joueur	COGNIN SP.	26/03/2023	3 MF dont Auto	27/03/2023
03/04/2023	D1	Joueur	ENT. S. DE TARENTEISE	25/03/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	10/04/2023
03/04/2023	D3	Joueur	ENT. VAL D'HYERES	26/03/2023	4 Matches Fermes	10/04/2023
03/04/2023	D1	Joueur	ENT. VAL D'HYERES	02/04/2023	4 Matches Fermes	10/04/2023
03/04/2023	D3	Joueur	ENT. VAL D'HYERES	26/03/2023	Auto suffisant	27/03/2023
03/04/2023	D3	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	26/03/2023	3 MF dont Auto	27/03/2023
03/04/2023	D1	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	25/03/2023	Auto suffisant	26/03/2023
03/04/2023	D1	Entraîneur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	25/03/2023	4 MF dont Auto	26/03/2023
03/04/2023	D3	Joueur	F.C. LA ROCHETTE	26/03/2023	4 MF dont Auto	27/03/2023
03/04/2023	D1	Joueur	FC DE HAUTE TARENTEISE	25/03/2023	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	26/03/2023
03/04/2023	D2	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	26/03/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	10/04/2023
03/04/2023	D3	Joueur	MONTMELIAN A.	26/03/2023	4 MF dont Auto	27/03/2023
03/04/2023	D2	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	26/03/2023	4 MF dont Auto	27/03/2023
03/04/2023	D1	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	25/03/2023	Auto suffisant	26/03/2023
03/04/2023	D1	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	25/03/2023	8 Matches Fermes	10/04/2023
03/04/2023	D1	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	25/03/2023	6 MF dont Auto	26/03/2023
03/04/2023	COUPE R. TRONCY U17	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	11/03/2023	6 MF dont Auto	12/03/2023
03/04/2023	D3	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	26/03/2023	1 Match Ferme par révoc sursis	27/03/2023
03/04/2023	D3	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	26/03/2023	7 Matches Fermes dont Auto	27/03/2023
03/04/2023	COUPE R. TRONCY U17	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	11/03/2023	5 MF dont Auto	12/03/2023
03/04/2023	COUPE R. TRONCY U17	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	11/03/2023	1 an suspension ferme dont Auto	12/03/2023
03/04/2023	D4	Joueur	U.S. MODANE	26/03/2023	7 Matches Fermes dont Auto	27/03/2023
03/04/2023	D4	Joueur	U.S.C. AIGUEBELLE	26/03/2023	7 Matches Fermes dont Auto	27/03/2023



ANNEXES

- Rencontres
- Amendes
- Demande de médaille District 2023
- Feuille de match vierge

